

Ajournement du 18 janvier 2016

À cet ajournement tenu le dix huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille seize étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Gaétan Parent (absent)
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.

Nomination des membres du Conseil sur les comités

O.M.H. : Normand Tremblay, Frédéric Vallières

Loisirs : Scott Mitchell, Frédéric Vallières

Comité de construction du bâtiment des Loisirs : Clément Roy

Urbanisme : Frédéric Vallières, Scott Mitchell

Bibliothèque, représentant : Normand Tremblay

Agriculture : Johnny Carrier

Incendie et Sécurité Publique : Johnny Carrier, Clément Roy

Voirie : Johnny Carrier, Gaétan Parent

Comité d'administration : Scott Mitchell, Johnny Carrier

Comité des aînés (MRC) : Normand Tremblay

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

3765-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que toutes ces nominations soient effectives à compter de ce jour.

Refinancement IV (Aqueduc et égout) pour un montant à refinancer à terme de 69 300,00 \$

CONSIDÉRANT le refinancement IV au montant de 69 300,00 \$ concernant le réseau d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT les taux de refinancement de la Caisse Populaire Desjardins du Nord de la Beauce, pour une période de :

- 1- 3 ans au taux de 3,75 %***
- 2- 4 ans au taux de 3,95 %***
- 3- 5 ans au taux de 4,16 %***

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

3766-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la Caisse Populaire Desjardins du Nord de la Beauce sur un terme de trois (3) ans à un taux de 3,75 % pour un montant de 69 300,00 \$ dont l'échéance aura lieu en 2019.

SOMAE (Rapport annuel de Validation des données) Tetra Tech QI Inc.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

3767-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation du rapport de validation des données SOMAE pour l'année 2015. Mandat complété par Tetra Tech QI Inc.

Résolution pour la mise à jour du calendrier de conservation des documents et autorisation de signature à Madame Nicole Thibodeau, directeur général de la Municipalité de Scott.

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que la Municipalité de Scott est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Attendu que la Municipalité de Scott n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

3768-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Madame Nicole Thibodeau, directeur général à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Scott.

Nomination d'un (1) nom de rue supplémentaire pour la Phase 1-B

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Noël Drouin a été maire pour la Municipalité Taschereau-Fortier de janvier 1955 à janvier 1959;

CONSIDÉRANT le décès de Monsieur Drouin en date du 5 octobre 2001 à l'âge de 89 ans;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

3769-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination de la rue Jean-Noël comme rue supplémentaire pour le développement de la phase 1-B.

Démontage complet du Manoir Atkinson et récupération des matériaux.

Ouverture des soumissions

CONSIDÉRANT que six (6) soumissions nous sont parvenues pour le démontage complet du Manoir ainsi que la récupération des matériaux;

- 1- Frank Valliante
- 2- Matériauthèques
- 3- Martin Grégoire
- 4- Éric Giguère
- 5- Jean-Marc Boulanger
- 6- Patrick Fortin

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

3770-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la soumission de Matériauthèques pour le démontage complet du Manoir Atkinson et la récupération des matériaux. En plus d'apporter leur collaboration dans la récupération de certains matériaux pour le projet du nouveau bâtiment. La Municipalité appuiera financièrement Matériauthèques dans la réalisation des travaux pour un maximum de 5 000 \$.

Résolution pour liste des documents à détruire

Liste des documents à détruire :

<i>Journal budget initial</i>	2006
<i>Soldes d'ouverture</i>	2006
<i>Relevé de compte règlement 157</i>	2006
<i>Budget initial</i>	2000
<i>Budget initial</i>	2004
<i>Liste sélective venant de l'historique des chèques</i>	2004
<i>Liste sélective venant de l'historique des chèques</i>	2001
<i>Campagne de financement Bibliothèque municipale</i>	2007
<i>Rôle de perception</i>	1999
<i>Comptes à recevoir</i>	1998
<i>Comptes payables</i>	1998
<i>Facturation</i>	1998
<i>Liste des comptes à recevoir</i>	1999
<i>Caisse-recettes</i>	1999
<i>Historique par employé</i>	2002
<i>Liste des comptes à recevoir</i>	2002-2003
<i>Journal des achats en lot</i>	2002-2003
<i>Rôle de perception</i>	2002-2003
<i>Analyse des comptes à recevoir</i>	2002-2003
<i>Journal des revenus droits de mutations</i>	2002-2003
<i>Journal des déboursés</i>	2002-2003
<i>Liste des comptes pour approbation</i>	2002-2003
<i>Cumulatifs à date par employé</i>	2002-2003
<i>Liste des effets pour dépôt bancaire</i>	2002
<i>Historique comptes fournisseurs</i>	2002
<i>Liste suggérée des paiements automatiques</i>	2003
<i>Journal des revenus</i>	2003
<i>Liste des fermes et des boisés sujets à compensation</i>	2003
<i>Rapport financier au 30 avril</i>	2003
<i>État des revenus et dépenses juillet-août</i>	2003

<i>Document comité dév. économie & de l'emploi local (CDEEL)</i>	<i>1978-1998</i>
<i>Rôle de perception</i>	<i>1997</i>
<i>Licences pour chiens</i>	<i>2003</i>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

3771-01-16

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la destruction de tous les documents énumérés ci-haut.

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 19 :30 hres.

Clément Marcoux, maire

Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier